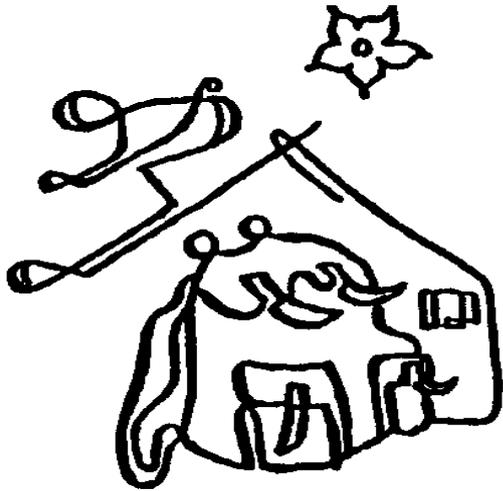




Club Montagne Les Echanoz Lausanne.



P.P.1470 Estavayer-le-Lac P.P.B

N° 301
Octobre 2009

www.echanoz.net



Souper du club le 26 septembre 2009



Sommaire

1. Réservation du chalet	Page 3
2. Journée balais d'automne	Page 4
3. Souper du club	Page 5
4. Camp de ski	Page 7
5. PV de l'assemblée ordinaire	Page 10

Désalpe de l'Etivaz, le 26 septembre 2009





1. Réservations du chalet au 18 août 2009

17-18 oct.	M. Cuenoud 50 pers
24 octobre	Journée balais
14-15 nov.	Mme Cuanoud
26-31 déc.	Camp de ski Nils et Déborah
2010	
31.12- 03 janvier 2009-2010	Famille Schmid, chalet complet
30-31 janvier 2009-2010	Famille Grosset et Famille Schmid, chalet complet
6-14 février 2010	Vacances ski Vaud, réservé aux membres
13-21 février 2010	Vacances ski Fribourg, réservé aux membres
27-28 février 2010	M. Moiret France
6-7 mars 2010	Mme Laurence Schwander anniversaire, chalet complet
24-25 avril 2010	Journées balais
14-18 Juin 2010	M. Moullet école Avenches
12 juillet - 26 août 2010	Vacances d'été, réservé aux membres
17-18 juillet 2010	Fam. Grosset, chalet complet
27-28-29 août 2010	Mme Augburger-Ruffieux, anniversaire, chalet complet
11-12 septembre 2010	M. Naegeli, mariage, chalet complet



Club Montagne Les Echanoz Lausanne.



2. Journée balais d'automne 2009

La journée balais aura lieu le samedi 24 octobre 2009 dès 08h00. Comme chaque année, le chalet nécessite certains travaux d'entretien. Le chalet se réjouit de votre participation.

Nom - Prénom		
SA 24.10 / DI 25.10	Samedi	Dimanche
Nombre d'adultes		
Nombre d'enfants		
Repas de midi		
Repas du soir		
Nuitée de samedi à dimanche, nombre d'adultes et d'enfants		

Les inscriptions sont à envoyer chez Mélanie Pillonel par poste, par téléphone ou par E-mail avant le lundi 19.10.2009

Mélanie Pillonel
Rte d'Yverdon 330
1468 Cheyres
Tel. 079 721.87.51
E-mail : mel.cha-83@hotmail.com



3. Souper du club

Le souper du club a été un vrai succès. L'ambiance était au rendez-vous !



Une excellente mise en bouche.....les mains aux poches !

On aperçoit dans le fond, une équipe à l'apéro. Heureusement que certains travaillent !



Club Montagne Les Echanoz Lausanne.



Tous les participants ont eu faim, des plus jeunes...auxplus jeunes...

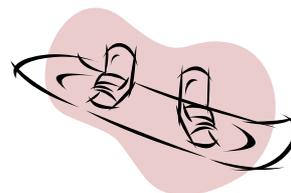


Regardez bien mesdames,c'est çale chalet..... !





Club Montagne Les Echanoz Lausanne.



3. Camp de ski 2009

Camp de ski et surf du 26 au 31 décembre 2009 à Château d'Oex

Le CMPS organise son camp d'hiver annuel au chalet des Echanoz, à Château d'Oex.

Ce camp est destiné aux enfants âgés de 7 à 15 ans (7 à 16 ans pour les enfants dont les parents sont membres du club).

Prix du camp: Enfants de parents membres du club 250.-

Enfants de non membres 290.-

Sont compris: Les transports de Lausanne à Château-d'Oex et retour, les remontées mécaniques et la pension complète.

Délai d'inscription et de paiement : 1er décembre 2009

Le nombre des places étant limité, les demandes seront prises en considération dans l'ordre d'arrivée, avec une priorité pour les enfants de membres du club. Pour le renvoi du bulletin et pour tout renseignement complémentaire :

Nils Pilloud
Avenue de Morges 149
1004 Lausanne
Tél. : 078 832 34 49
(si je ne suis pas là, laisser un message)

Vous trouverez le dossier d'inscription ci-dessous. N'hésitez pas à rajouter d'autres informations que vous jugerez pertinentes. Plus ces dernières seront détaillées, mieux l'équipe du camp pourra se préparer à accueillir vos enfants. Le renvoi du dossier est considéré comme une inscription ferme de votre part. Un document vous sera retourné début décembre (rien ne vous parviendra avant) vous confirmant l'inscription (ou vous l'informant dans le cas d'un camp complet) ainsi que toutes les informations dont vous avez besoin pour le 26 décembre, premier jour du camp. Aucun enfant ne pourra partir sans que la fiche d'information du participant soit correctement remplie, dûment signée et que le montant du camp soit réglé.

Les organisateurs, responsables du camp :

Déborah Chabloz et Nils Pilloud



Fiche d'information du participant

1 PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Garçon Fille

2 DOMICILIÉ CHEZ

Parent (s) Père Mère Institution Autre :

Nom : Prénom :

Adresse : NPA/ville :

Tél. privé : Tél. prof ou/et Natel :

3 RESPONSABLE LÉGAL (SI AUTRE QUE 2)

Parent (s) Père Mère Institution Autre :

Nom : Prénom :

Adresse : NPA/ville :

Tél. privé : Tél. prof ou/et Natel :

4 PERSONNE POUVANT ÊTRE CONTACTÉE DURANT LE CAMP (SI AUTRE QUE 2)

Parent (s) Père Mère Institution Autre :

Nom : Prénom :

Adresse : NPA/ville :

Tél. privé : Tél. prof ou/et Natel :



Club Montagne Les Echanoz Lausanne.



5 INFOS POUR LA PRÉPARATION DU CAMP

Enfant de membre du club : oui non

Activité choisie : ski surf (**un** seul choix possible)

Niveau de ski :

- 1. Débutant (n'a jamais mis les skis)
- 2. Moyen-débutant (commence à tourner)
- 3. Moyen-confirmé (tourne bien, descend partout)
- 4. Confirmé (à l'aise sur toutes les pistes)

Niveau de surf :

- 1. Débutant (n'a jamais mis le surf)
- 2. Moyen (effectue des virages)
- 3. Avancé (à l'aise sur toutes les pistes)

La santé physique ou mentale de votre enfant peut-elle influencer d'une manière quelconque la pratique des sports d'hivers, si oui, de quelle manière ?

non oui :

Remarques particulières :(régime, médicaments, départ ou retour autre que Lausanne)

.....
.....
.....

6 PAR MA SIGNATURE, (REPRÉSENTANT LÉGAL)

J'autorise les responsables du camp auquel j'ai confié mon enfant à le faire opérer en cas d'urgence ou à prendre toutes mesures nécessaires à sa santé. Il va de soi que dans la mesure du possible, les responsables me joindront dès que possible.

Date et lieu :

Signature du participant :

Signature du représentant légal :



6. Pv de l'assemblée ordinaire du 22.09.2009 à Estavayer

Liste des présences complète

Membres présents	27
Membres excusés	17
Ouverture de l'assemblée	20h28
Clôture de l'assemblée	21h36

1. Message de bienvenue

Le Président souhaite la bienvenue à cette assemblée ordinaire et remercie tous les membres présents. Le lieu de l'assemblée a été modifié car le tenancier de La Gare de Lucens facture maintenant Frs. 200.- pour la location de la salle. Le président relève que les filets de perches du lac de Neuchâtel sont aussi excellents, si ce n'est meilleurs, que ceux du lac Léman. Une minute de silence est demandée pour honorer les personnes disparues et nous avons aussi une pensée pour celles atteintes dans leur santé.

2. Nomination des scrutateurs :

Les volontaires sont Michel Ruffieux et Francis Grandgirard

3. Rapport du Président :

Le Président annonce que tout se passe correctement dans le déroulement de l'exercice 2009. Il y a eu beaucoup de réservations de la part de nos membres, durant les vacances scolaires.

Les corvées se sont bien déroulées et les nouveaux volontaires seront toujours bien accueillis. Il y a du travail pour tous.

Le 2 et 3 mai 2009, les responsables des diverses commissions du club ont été remerciés par un succulent repas et une soirée sympathique, au chalet. La nuitée leur a également été offerte.

Lors de la dernière assemblée générale, les membres présents avaient accepté la création d'une commission. Celle-ci devait faire des propositions de modification d'articles des statuts, concernant les nouveaux membres.

Suite à un courrier d'opposition d'un membre, cette commission n'a pas effectué sa tâche. Le sujet sera repris lors de l'assemblée générale du printemps prochain.

Nos responsables du camp de ski ont de bonnes nouvelles à annoncer, et le club les soutiendra pour cette réjouissante relance.

En conclusion, le Président remercie les membres et souhaite les revoir au souper du club et aux corvées d'automne.

4. Lecture du PV de l'assemblée ordinaire du 23 septembre 2008 :

Lecture est faite, pas de commentaires

5. Admissions et démissions :

Le Président nous présente Mr Alexandre Kolly qui a fait sa demande d'adhésion avant l'assemblée générale 2008. Celle-ci nous était parvenue trop tard. Suite au vote, l'assemblée l'a admis à l'unanimité. Félicitations.

Il y a quatre démissions : Mr Bertrand Cornu, Mr Roger Yersin, Mr Jean-Marie Schwander, ainsi que Mr Jean-Michel Kohler. Les lettres de démission ont été lues.



Club Montagne Les Echanoz Lausanne.



6. Rapport du caissier :

Jean nous commente la situation financière du club. Son visage rayonnant est le reflet de la situation intermédiaire des comptes. La situation est bonne avec notamment une différence importante pour la location des groupes. (+ 8'300.-) Il y a aussi une augmentation au niveau des locations des membres. En principe, ce sera une bonne année pour le chalet.

7. Rapport de l'intendance :

Gina informe que beaucoup de groupes demandent de louer le chalet. Cela signifie que les membres doivent absolument faire les réservations le plus tôt possible. Le chalet est restitué proprement. Que ceci continue !

8. Rapport de la commission de chalet :

Johann nous informe que le chalet est en bon état. Il ne nécessite pas d'investissements ou de réparations urgentes. Par contre, il rappelle que nous n'avons faits que des travaux à moindre frais et peu d'investissements, ces deux dernières années. Les budgets de maintenance et d'investissement qui seront présentés à l'assemblée générale 2010, seront par conséquent, plus importants.

Pour les corvées d'automne 2009, il n'y aura pas de gros travaux.

Concernant l'affaire Fileppi, on devrait se diriger vers la conclusion.

Les cartes de membres que vous avez reçues, seront aussi valables en 2010. Vous recevrez un autocollant avec l'année 2010 à coller sur la carte. Il sera indispensable de la présenter au guichet de la gare CFF de Château d'Oex pour retirer la clé du chalet.

9. Rapport du camp de ski :

Nils prend la parole et nous informe que les responsables ont bien travaillé. Les contacts sont pris, les moniteurs connus, l'organisation est bien avancée. Les enfants skieront tous les jours. Nouveauté : création d'un site sur Facebook. Le lien vous sera communiqué par courrier. Afin de ne pas devoir utiliser la clé qui se trouve à la gare, Nils et Déborah en recevront chacun une. L'équipe est motivée et attend la neige et les enfants. Vous recevrez plus de détail dans le prochain bulletin.

10. Rapport des courses :

Ulrich Haldimann nous commente les courses qui ont été organisées. Malheureusement la participation est toujours aussi faible.

11. Rapport des Jeudistes :

Martial Major étant blessé, c'est Michel qui nous commente en quelques mots les courses des Jeudistes, notamment la célèbre course pleine de surprises..... Il y a en moyenne entre 20 et 25 personnes qui participent régulièrement.

12. Dates à retenir :

Broche du chalet	:	29.09.2009
Corvées d'automne	:	24.10.2009
Camp de ski	:	26-31.12.2009
Assemblée générale	:	09.03.2009
Corvées du printemps	:	24-25.04.2010
Assemblée ordinaire	:	21.09.2010

Le lieu de l'assemblée générale du 09.03.2010 a été discuté et comme il n'y a pas eu d'avis contraire elle se déroulera à Estavayer-le-Lac, conformément aux articles 4 et 24 des statuts 2005.

13. Divers

Le président nous lit le courrier reçu :

Une lettre de remerciement de Mr et Mme Cruchon concernant le souper des commissions.



Club Montagne Les Echanoz Lausanne.



Une lettre de Mr Grégoire Yersin concernant son opposition à la nomination d'une commission pour la révision d'un article des statuts, pour cause de non respect de l'article 52 des statuts. Le président précise :

« Mr Yersin n'était pas présent lors de cette assemblée. Il n'a peut être pas bien compris le travail que voulait effectuer cette commission. Il ne s'agissait pas de changer les statuts, mais bel et bien de faire des propositions afin d'affiner les articles concernant l'admission des nouveaux membres (articles 6-7-8). Le président regrette que Mr Yersin ne lui aie pas demandé des précisions, lui qui a fait de nombreuses années au comité, et qu'il ne soit pas présent à cette assemblée, ce point sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2010.

Une lettre de remerciement de la REGA à la suite du don pour le décès de Mme Geneviève Pache.

Nettoyage du chalet :

Les tarifs sont les suivants :

Nettoyage du bas par les 2 concierges	Frs. 200.-
Nettoyage du chalet complet	Frs. 300.-
Tarif horaire en cas de chalet mal nettoyé	Frs. 32.- de l'heure

Le tarif horaire sera systématiquement appliqué lorsque le loueur ne nettoie pas le chalet correctement. Ce tarif sera aussi facturé, même en cas de paiement du forfait, si le chalet est laissé dans un état très sale, sans un minimum de rangement. Lors de locations, Gina retiendra le montant sur la caution.

Lecture du procès verbal :

Le procès verbal étant inséré dans le bulletin, René Lambert propose de ne plus le lire en début d'assemblée, mais de le mettre à disposition une demi-heure avant le début de celle-ci. La proposition a été acceptée à l'unanimité.

Cet article étant aussi dans les statuts, il sera repris à l'assemblée générale avec la demande de proposition de modifications des statuts.

Paiement des cotisations :

Il est rappelé à chacun que notre caissier accepte volontiers le paiement des cotisations directement après l'assemblée générale. C'est une manière d'éviter des frais postaux pour ceux qui paient par bulletin de versement.

Bulletin nouvelle formule :

René Lambert explique que ce bulletin doit être interactif. Il rappelle que lors de courses, sortie de Jeudistes, ou autre, vous avez la possibilité d'envoyer par E-mail quelques photos. Le comité se chargera de faire une sélection. Le tirage en couleur du bulletin coûte le double de celui tiré en noir-blanc. Il est important de transmettre à Mélanie vos adresses E-mail. Le tirage couleur se ne se fera pas à chaque fois. Concernant le site Web, il nous faut encore du temps, mais la volonté est de l'actualiser pour 2010.

Mariage et baptême de Mélanie et Justine :

Le club a offert un cadeau à Mélanie et Raphael à l'occasion de leur mariage. Mélanie étant malade, c'est Raphael qui nous remercie et qui nous adresse quelques mots.

Invitation

Le président invite Michel Ruffieux à prendre la parole pour d'éventuels éloges. Michel Ruffieux remercie Michel Pache pour le don de matériel. Il signale aussi qu'il a retrouvé de vieux livres de comptes. Il les transmettra à Jean.

Clôture :

Personne n'ayant d'autres divers, le président remercie toute l'assemblée et donne rendez-vous aux membres pour le souper et les corvées d'automne.

Prise du PV : René Lambert